



Rennes, le 16 octobre 2018

RÉGION ACADÉMIQUE  
BRETAGNE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur

à

Mesdames et messieurs les personnels de direction  
des lycées généraux et technologiques publics et privés

**Objet : Olympiades académiques, nationales et internationales de géosciences 2019**

Rectorat

Inspection Pédagogique  
Régionale

## 1. Olympiades de Géosciences

Concours académique et national, les Olympiades de géosciences ont été créées en 2007<sup>1</sup> par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de l'année internationale de la planète Terre. Ces Olympiades sont l'occasion de faire prendre conscience aux élèves du rôle des géosciences, à la fois dans l'acquisition d'une culture scientifique et citoyenne mais également dans la découverte de l'éventail des métiers qui s'y rapportent, métiers qui sont aujourd'hui en pleine expansion. C'est par la diffusion de cette culture que la France donne le goût des études scientifiques et conforte son avance dans le domaine. Il faut aussi y voir une opportunité de rendre plus accessibles des professions trop souvent perçues comme masculines et donc permettre aux jeunes filles de s'engager elles aussi vers ces métiers. C'est un objet qui a vocation à être pris en main par les professeurs pour nourrir des actions pédagogiques. Les TPE, l'AP constituent des cadres pédagogiques qui permettent d'inscrire la préparation aux Olympiades de géosciences dans un projet de culture scientifique en complément des heures d'enseignements disciplinaires et de dispositifs tels que les sorties et voyages scolaires.

Dossier suivi par  
David GUILLERME  
IA-IPR de SVT

Téléphone  
02 23 21 74 19

Télécopie  
02 23 21 74 00

Mél.  
[Ce.insp@ac-rennes.fr](mailto:Ce.insp@ac-rennes.fr)

96, rue d'Antrain  
CS 10503  
35705 Rennes  
cedex 7

Site internet  
[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

### a) Inscription des élèves

Ces Olympiades sont ouvertes aux **lycéens de 1ère S**.

L'inscription des élèves, basée sur le volontariat individuel, se fait auprès des professeurs de SVT qui communiquent au chef d'établissement les nom et prénom des candidats. Le fichier d'inscription ci-joint, doit être envoyé pour le **21 décembre 2018 au plus tard, au format Excel**, à l'attention de **Christophe DANIEL** (DEC1) par courrier électronique : [Christophe.Daniel@ac-rennes.fr](mailto:Christophe.Daniel@ac-rennes.fr) (tél. : 02 23 06 79 12).

### b) Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve aura lieu le **jeudi 28 mars 2019 matin** durant 4h selon l'organisation choisie par l'établissement. Les 3 exercices du sujet, fondés sur des études de documents, portent essentiellement sur le programme des sciences de la Terre de 1ère S et visent à valoriser les compétences développées en sciences de la Terre depuis le collège.

Les sujets seront préalablement acheminés vers les établissements par le service des sujets - DEC 5 (tél. : 02 23 06 79 50). Les candidats composeront dans leur lycée d'origine. La convocation des élèves sera établie sous la responsabilité du Proviseur. La surveillance de l'épreuve sera réalisée par les personnels de l'établissement et les candidats composeront sur des copies de baccalauréat. Elles seront donc anonymes.

### c) Transmission des copies, correction et délibération

Les copies de chaque établissement, classées par ordre alphabétique et accompagnées de la liste d'émargement, seront déposées ou envoyées en recommandé avec accusé de réception ou Colissimo à la DEC 1, à l'attention de Christophe DANIEL, Division des examens et concours, 92 rue d'Antrain, CS 24209 - 35042 RENNES Cedex (tél. : 02 23 06 79 12). La date limite de réception des copies est fixée au **mercredi 3 avril 2019**.

<sup>1</sup> BO n°39 du 1er novembre 2007 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701723N.htm>.

La correction des copies sera réalisée par des professeurs de SVT nommés par l'Inspection pédagogique régionale. Le jury académique, présidé par un membre des corps d'inspection de SVT, établira la liste des lauréats.

**d) Cérémonie de remise des prix**

• **Prix académiques des Olympiades de géosciences**

Une cérémonie à laquelle seront associés tous les candidats de la session 2019, sera organisée courant juin pour récompenser les lauréats. Cet événement sera aussi l'occasion d'échanger avec un chercheur en géologie qui proposera une conférence en amont de la remise des prix.

• **Prix national des Olympiades de géosciences**

Le premier des lauréats sera invité au Ministère afin de recevoir un prix national. La remise des prix se tiendra le **22 mai 2019**.

**2. Olympiades internationales de géosciences (IESO<sup>2</sup>)**

La douzième édition de ces Olympiades s'est tenue cet été dans la province de Kanchanaburi, en Thaïlande. Les quatre élèves français sélectionnés ont tous été médaillés. La sélection des quatre élèves de première S qui représenteront la France aux IESO 2019 (à Daegu, en République de Corée) prendra en compte les résultats :

- du test de sélection des IESO (validation finale de la préparation française des IESO) ;
- et des Olympiades académiques de géosciences.

Il est donc indispensable que les élèves intéressés par les IESO soient inscrits à la préparation française des IESO<sup>3</sup> et aux Olympiades académiques de géosciences.

À l'issue de cette pré-sélection, un entretien téléphonique permettra de sélectionner huit élèves qui bénéficieront d'un stage pratique (TP) au terme duquel quatre élèves seront sélectionnés pour constituer la délégation française.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation en relayant ces informations auprès des professeurs de SVT de votre établissement. Je vous remercie pour votre contribution au succès de cette opération.

  
Armande LE PELLEC MULLER

<sup>2</sup> International Earth Science Olympiad

<sup>3</sup> Lien pour s'inscrire sur le site de Sciences à l'école : <http://www.sciencesalecole.org/ieso-inscriptions-ouvertes/> - Fin des inscriptions IESO le 22/12/2018.

Copie :

Mesdames et monsieur les directeurs académiques des services de l'éducation nationale  
Madame et messieurs les directeurs diocésains de l'enseignement catholique